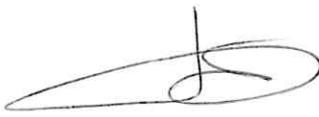
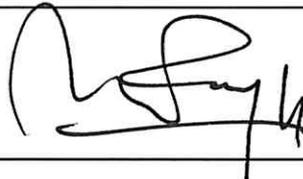




**PV DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU SAMEDI 14 JANVIER 2023  
SALLE DES P'TITES CANAILLES**

<b>Date de convocation</b>	07/01/2023
<b>Liste des présents</b>	Gilles RUAT – Annie CARLET - Yves ATTARD – Andrée LIONNET – André RICHARD – Mathieu JOUVE – Pascal MARTIN – David VIALLET- Catherine BARBALAT – Carole PELET – Edwige VIGOUROUX – Christian ROYER - Robert PAYS
<b>Listes des absents excusés avec procurations</b>	Serge COHADE
<b>Président de séance</b>	Gilles RUAT 
<b>Secrétaire de séance</b>	Robert PAYS 

*Approbation du PV du conseil municipal du 26 novembre 2022 : Approuvé à l'unanimité*

<b>Délibération n°2023/01 : Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2023</b>	
Délibération pour engager et payer les nouvelles dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget 2023 Montant fixé dans la limite du ¼ des dépenses d'investissement (budget eau, assainissement et principal)	<i>adoptée à l'unanimité</i>

<b>Délibération n°2023/02 : Décision Modificative n°3 - Budget Communal</b>	
Délibération pour une dépense correspondant au versement de la cotisation pour le fond de péréquation intercommunal et communale (FPIC). Montant de 500€ prélevé sur la ligne budgétaire « dépenses imprévues »	<i>adoptée à l'unanimité</i>

<b>Délibération n°2023/03 : Remboursement frais aux élus et aux agents communaux</b>	
Autorisation donnée aux élus et aux employés municipaux pour faire de petits achats pour la commune d'un maximum de 500 € HT et demander ensuite un remboursement validé par M. le Maire	<i>adoptée à l'unanimité</i>

<b>Délibération n°2023/04 : Marché 2022-01 : Travaux pour l'aménagement de deux lotissements communaux "Les Catalières" et "Le Clos du Meunier" - Avenant n°1 au lot n°1 "Travaux de terrassement"</b>	
Travaux de terrassement économie de 21 356 € HT d'où un marché à 197 443,20 € D'où une moins-value de -6727€ sur l'ensemble du marché.	<i>adoptée à l'unanimité</i>

<b>Délibération n°2023/05 : Marché 2022-01 : Travaux pour l'aménagement de deux lotissements communaux "Les Catalières" et "Le Clos du Meunier" - Avenant n°1 au lot n°2 "Aménagements de surface - espaces verts"</b>	
Aménagements de surface et espaces verts : plus-value de 14 629 € HT d'où montant 122 256, 50 €	<i>adoptée à l'unanimité</i>

<b>Délibération n°2023/06 : Dispositif d'aides au ravalement des façades</b>	
Un dispositif initié par la CCRHA (Communauté de communes des Rives du haut-Allier) a pour vocation d'inciter au ravalement des façades détériorées des maisons des centres- bourgs. La commune propose de mettre en place ce dispositif dans un périmètre défini à Siaugues-St-Romain pour les façades visibles du N° de rue. Aide de 20% par CCRHA et 30% par la commune sur une assiette maximum subventionnable de 10 000 € Déclaration d'intérêt et devis à transmettre en mairie en 2023 pour validation début 2024	<i>adoptée à l'unanimité</i>

<b>Délibération n°2023/07 : Affouage - Forêt sectionale de Farges</b>	
Sur proposition de l'ONF, un certain nombre d'arbres ont été marqués pour être coupés et distribués par affouage aux foyers en résidence principale à Farges. Un exploitant forestier sera rémunéré par la commune pour couper et regrouper les arbres en lots équivalents. Cette coupe est constituée d'arbres secs mais aussi de pins et de feuillus. Le volume coupé sera réparti en un nombre de lots correspondant aux foyers éligibles et intéressés par ces arbres (1 lot/foyer et les lots ne peuvent être ni cédés ni vendus)	<i>adoptée à l'unanimité</i>

<b>Délibération n°2023/08 : Demande de subvention - classe découverte</b>	
La commune répondra à cette demande de l'école en donnant une aide directe de 50 € pour chaque famille (passage de la participation famille de 175€/enfant à 125€/enfant).	<i>adoptée à l'unanimité</i>

**Délibération n°2023/09 : Travaux d'éclairage public rénovation commandes EP à Rilhac, Montplot et Griniac**

Délibération pour travaux d'éclairage public dans 3 villages Monplot, Griniac et Rilhac . Les travaux consistent à modifier des armoires électriques pour avoir une coupure nocturne comme dans les autres villages.  
Budget de 4 679€ au total dont 55% pour la commune soit 2 573,87€

*adoptée à  
l'unanimité*

**Délibération n°2023/10 : Demande de fonds de concours - Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier**

Installation d'une chirurgienne dentiste : Demande de 15 000€ au fonds de concours de la CCRHA

*adoptée à  
l'unanimité*